

20,651

enfants recensés comme déportés ou transférés de force

B

Médiateur de l'Ukraine, childrenofwar.gov.ua · 7 oct. 2026

2,665

rentrés en Ukraine, grâce à la médiation du Qatar, du Saint-Siège, des Émirats arabes unis et d'autres

B

Bring Kids Back UA ; Médiateur · 7 oct. 2026

2

Mandats d'arrêt de la CPI : Poutine et Lvova-Belova, déportation et transfert illégaux d'enfants

A

Chambre préliminaire II de la CPI, 17 mars 2023

835

enfants tués depuis févr. 2022 parmi les 17 257 décès de civils vérifiés par le HCDH

A

HCDH, au 31 août 2026 (SGA de l'ONU DiCarlo, Conseil de sécurité, 23 sept. 2026)

LES FAITS

Le mécanisme. Enfants retirés des zones occupées — d'institutions, lors d'« évacuations », de « camps » d'été, de la filtration — placés dans des familles ou des établissements russes ; des décrets sur la citoyenneté et l'adoption (mai 2022, janv. 2024) rendent le retour plus difficile ; programmes de rééducation documentés sur des dizaines de sites.

Vérification. Le registre national (Médiateur) consigne les cas avec des données d'identification ; le Yale Humanitarian Research Lab a cartographié le réseau de camps et identifié nommément des milliers d'enfants ; la Commission d'enquête a confirmé la tendance et son illécéité.

Retours. Au cas par cas : 2 665 enfants au 7 oct. 2026, principalement grâce à la médiation de pays tiers. L'identification des enfants déjà réinstallés en Russie reste le principal obstacle ; la Russie n'a pas fourni de listes.

QUI L'A VÉRIFIÉ

- A

 CPI, 17 mars 2023 : mandats contre Poutine et Lvova-Belova — crime de guerre de déportation et de transfert illégaux de population (enfants), art. 8(2)(a)(vii), 8(2)(b)(viii)
- A

 Commission d'enquête, A/HRC/52/62 (2023) : les transferts et déportations d'enfants ont violé le DIH et constituent un crime de guerre ; conclusion réitérée dans les rapports de 2024–25
- A

 HCDH : victimes parmi les enfants vérifiées (835 tués au 31 août 2026)
- B

 Médiateur de l'Ukraine (childrenofwar.gov.ua) ; Bring Kids Back UA (Bureau du Président) ; Ministère de la Réintégration
- C

 Yale Humanitarian Research Lab (réseau de camps, identifications) ; Save Ukraine ; ICMP

QUALIFICATION JURIDIQUE — TROIS NIVEAUX

ÉTABLI

Mandats de la CPI (17 mars 2023) et conclusions de la Commission d'enquête : la déportation et le transfert illégaux d'enfants constituent un crime de guerre établi au niveau des constatations internationales. L'art. II(e) de la Convention sur le génocide (« transfert forcé d'enfants du groupe à un autre groupe ») est en jeu au vu des faits.

TENDANCE

Statut de Rome, art. 8(2)(a)(vii), 8(2)(b)(viii) ; quatrième Convention de Genève, art. 49, 50 ; PA I, art. 78. La combinaison du déplacement, de l'imposition de la citoyenneté et des décrets d'adoption forme une politique unique, et non des actes isolés.

POSITION

L'Ukraine qualifie cette politique d'acte de génocide au sens de l'art. II(e) de la Convention et de l'art. 6(e) du Statut de Rome, et de crime contre l'humanité de déportation (art. 7(1)(d)). Dans l'attente de conclusions internationales.

QUI EST RESPONSABLE

Président de la Fédération de Russie

Décrets du 30 mai 2022 et du 4 janv. 2024 simplifiant l'octroi de la citoyenneté et l'adoption d'enfants ukrainiens

Vladimir Poutine — mandat d'arrêt de la CPI, 17 mars 2023

Commissaire présidentielle aux droits de l'enfant

Maria Lvova-Belova — organisation des transferts et des placements

Mandat d'arrêt de la CPI, 17 mars 2023

Administrations d'occupation

Retrait d'enfants d'institutions et de familles dans les régions occupées de Kherson, Zaporijia, Donetsk et Louhansk

Sanctions de l'UE, du Royaume-Uni, des États-Unis et du Canada contre des responsables nommément désignés

Réseau de camps et d'établissements

43+ établissements cartographiés (Yale HRL)

Sanctions contre les exploitants ; éléments de preuve communiqués au Bureau du Procureur de la CPI

CE QUE DIT LA RUSSIE / CE QUE DIT LE DOSSIER

RUSSIE (POSITION CONSTANTE)

Les enfants ont été « évacués » des zones de combat pour leur sécurité ; le placement en familles est « humanitaire ».

LVOVA-BELOVA, DIVERSES DATES

Les chiffres sont faibles ; les enfants sont « heureux ».

AMB. NEBENZIA, RÉUNION ARRIA, 14 OCT. 2026

L'ONU « fait tout pour éviter de documenter les crimes du régime de Kiev ».

LE DOSSIER

La CPI a rejeté cette présentation en délivrant les mandats. Une évacuation se termine par un retour ; la Russie n'a pas publié de listes et a au contraire naturalisé et adopté des enfants.

LE DOSSIER

L'Ukraine a recensé 20 651 cas avec des données d'identification. Les enfants rentrés décrivent une rééducation, des changements de nom et la séparation d'avec leurs proches.

LE DOSSIER

Le HCDH rend compte des victimes des deux côtés de la ligne (496 civils tués en Russie de janv. à sept. 2026). Les constatations de l'ONU concernant les enfants sont consignées : mandats de la CPI et rapports de la Commission d'enquête.

CE QUE NOUS DEMANDONS

DES ÉTATS MEMBRES

- Rejoindre la Coalition internationale pour le retour des enfants ukrainiens ou réaffirmer son adhésion ; rappeler les mandats de la CPI chaque fois que la Russie parle d'« évacuation ».
- Exiger que la Russie fournisse au CICR et à l'ONU des listes complètes des enfants qu'elle détient.
- Soutenir les canaux de médiation de pays tiers (Qatar, Saint-Siège, Émirats arabes unis) et le travail d'identification du Yale HRL et de l'ICMP.
- Aucun règlement sans mécanisme de retour des enfants ; aucune amnistie au titre de l'art. 8(2)(a)(vii).

Sources : CPI, Situation en Ukraine : mandats d'arrêt du 17 mars 2023 · Commission d'enquête internationale indépendante sur l'Ukraine, A/HRC/52/62 et rapports ultérieurs · HCDH : chiffres des victimes civiles au 31 août 2026 (SGA de l'ONU DiCarlo, Conseil de sécurité, 23 sept. 2026) · Médiateur de l'Ukraine, childrenofwar.gov.ua, 7 oct. 2026 · Bring Kids Back UA · Rapports du Yale Humanitarian Research Lab (2023–26) · Décrets du Président de la Fédération de Russie, 30 mai 2022 et 4 janv. 2024 · Security Council Report, réunion selon la formule Arria, 14 oct. 2026.

DOSSIER THÉMATIQUE 02

V2 · 14 OCT. 2026 · CHIFFRES AU 14 OCT. 2026 · CHIFFRES DES VICTIMES DE NIVEAU B EN ATTENTE DE VÉRIFICATION

PAR LE HCDH

page en ligne · journal des corrections